

Le vote en Assemblée Générale Extraordinaire concernera :

- Approbation des nouveaux statuts

BON POUR POUVOIR **Assemblée Générale Extraordinaire** **du 25/09/2017**

A RENVoyer AVANT LE 11 SEPTEMBRE 2017

Structure adhérente aux Vitrines de France (Association de commerçants, Fédération d'associations de commerçants, Mairie, Chambre de Commerce et d'Industrie, Communauté de Communes) :

Représenté par

Fonction :

Ne pouvant être présent à l'AG Extraordinaire de la FNCV – Les Vitrines de France, donne pouvoir à :

Mr ou Mme*

Représentant*

* Possibilité de laisser blanc

Fait à : Signature :

Le :

